

# Collecte des déchets ménagers



## Calendrier 2012

**Toutes les collectes sont réalisées le matin à partir de 5h30.**  
**Merci de sortir vos bacs la veille au soir.**

### SPECIAL VOIES ETROITES

Rue Mingotaud  
Rue de la Mâche Prunelle  
Rue de Brétigny  
Sentier des Grimpereaux  
Rue des Châtelets  
Passage Poitevin  
Impasse du Golf  
Impasse Orly Parc  
Rue André Le Nôtre  
Sentier des Basses Berges  
Passage de l'Alma  
Allée des Peupliers  
Rue de l'Eglise  
Rue Maurice Aubertin

Attention, il n'y aura plus de  
collecte des déchets verts entre  
le 15 décembre 2012 et le 15 mars 2013.  
Les déchets verts devront être  
apportés en déchetterie ou  
compostés soi-même.



Type de déchets	Jours de collecte en <u>pavillonnaire et</u> <u>petits collectifs</u>
Déchets ménagers non recyclables bac bordeaux	<b>LUNDI VENDREDI</b>
Emballages, journaux- magazines bac jaune	<b>MARDI</b>
Verre bac vert	<b>JEUDI</b>
Déchets verts (entre le 15/03 et le 15/12)	<b>MERCREDI</b>
Encombrants 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Jeudi du mois	<b>uniquement</b> <b>sur rendez-vous au</b> <b>0 800 099 719 (n° gratuit)</b>

**Rappel**  
**Le 1<sup>er</sup> mai**  
**est le seul jour**  
**férié chômé**



## Déchets acceptés

Encombrants  
Déchets verts  
Tout venant  
Ferraille  
Gravats

Huiles minérales usagées

Déchets ménagers spéciaux

(piles, batteries, peintures, solvants, produits chimiques de laboratoire photos, radiographies, produits phytosanitaires, aérosols, acides, médicaments...)



## Déchets interdits

Déchets contenant de l'amiante

Ordures ménagères

Déchets des commerçants et artisans

Déchets industriels banals

Déchets industriels spéciaux

## Collecte des D3E

(déchets d'équipement électriques et électroniques)

**uniquement à déchetterie de La Queue-en-Brie**

**Les produits acceptés : le gros électroménager ; les écrans ; les petits appareils en mélange**

(aspirateurs, cafetières, appareils photos, imprimantes, téléphones fixes et mobiles, nettoyeurs haute pression, perceuses, ponceuses, tondeuses, tronçonneuses, brosses à dents électriques, sèche-cheveux, rasoirs, épilateurs etc...)

## Les déchetteries communautaires

- Réservées exclusivement aux particuliers
- Sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance EDF, France Telecom...) et d'une pièce d'identité
- Apports limités à 1m<sup>3</sup> par jour et par foyer (un seul passage)

### Sucy-en-Brie

20 avenue de la Sablière

**Lundi - mercredi - jeudi - vendredi  
de 13h30 à 17h30**

**Samedi de 9h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30**

**Dimanche de 9h30 à 12h30.**

**Fermeture au public le mardi et les jours fériés**

### La Queue-en-Brie

600 route de Brie

**Mardi - mercredi - jeudi - vendredi  
de 13h30 à 17h30**

**Samedi de 9h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30**

**Dimanche de 9h30 à 12h30.**

**Fermeture au public le lundi et les jours fériés**

## Collecte des déchets toxiques

Marché - avenue Général de Gaulle  
10h30-12h30 le 1<sup>er</sup> mercredi du mois

Marché - rue Branly  
10h30-12h30 le 1<sup>er</sup> vendredi du mois

Rue Danielle Casanova  
15h-17h le 1<sup>er</sup> vendredi du mois



Et dans les deux déchetteries communautaires à Sucy-en-Brie et à La Queue-en-Brie

## Un numéro unique à votre service pour tous renseignements

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, laissez vos noms et un numéro de téléphone afin que l'on puisse vous rappeler dans les meilleurs délais.

**0 800 099 719**

Appel gratuit depuis un poste fixe